



Déclaration préalable intersyndicale de la FSSSCT du 2 Mai

La FSSSCT se réunit alors que le contexte national est extrêmement tendu et que les conditions de travail des enseignants sont en mode largement dégradé :

En effet, le report de l'âge de départ à la retraite interroge. Nombre de nos collègues sont déjà en souffrance dans le cadre de leur mission alors qu'ils sont bien loin de leur fin de carrière.

Le refus de temps partiel pour certains collègues va encore amplifier ces difficultés, exercer son service à 75% ou à 50% constitue déjà un préjudice important aussi bien pour le salaire que pour la future pension. Cette bouffée d'oxygène permettait aux collègues d'enseigner correctement, de préparer la classe tout en conciliant vie personnelle.

Une récente enquête de la DEPP montre que le temps de travail des enseignants est largement sous-estimé, ceux-ci déclarant travailler en moyenne 43 heures par semaine dans le premier degré.

Comment ose-t-on alors annoncer une revalorisation historique conditionnée à une augmentation du temps de travail ?

Le pacte constitue une offense, du mépris vis-à-vis des enseignants et une méconnaissance des tâches déjà réalisées gracieusement par ces derniers.

Malgré des conditions d'enseignement difficiles et les surcharges de travail, le budget 2023 va encore dégrader la situation dans les écoles, les collèges et les lycées : les suppressions de postes d'ores et déjà actées sont inacceptables. Que dire de l'annonce, sans concertation et par voie de presse, de la suppression de la technologie en sixième afin

de financer un nouvel accompagnement des élèves en français ou en mathématiques ? Cette décision brutale a profondément choqué les professeur·es, sur le fond comme sur la forme, et met en danger les postes de nombreux collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée, voire être victimes d'une mesure de carte scolaire.

Les fiches SST se multiplient, faisant état de tensions entre collègues ou avec la hiérarchie, de difficultés avec les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les conditions d'enseignement se dégradent et portent atteinte à l'équilibre psychique de certains collègues.

Ces dégradations des conditions de travail et de mal-être chez les collègues existent et ce ne sont pas les visites médicales non existantes dans l'éducation nationale qui peuvent le révéler !

C'est pourquoi, à l'occasion de l'installation de cette nouvelle formation F3SCT, nous souhaitons :

- Une continuité avec les travaux de notre ancien CHSCT et la culture de la prévention au service de la santé au travail des agents qui s'y est développée,
- Être davantage à l'écoute des agents dans la prévention des risques psycho-sociaux et dans un contexte d'épuisement professionnel et de conflits de plus en plus importants,
- Donner à la F3SCT un véritable pouvoir d'action pour traiter dans des délais raisonnables les remontées de terrain (alertes, registres SST, Rapport Social Unique) et voir appliquer nos préconisations.